

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 27 (1882)  
**Heft:** 8

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 31.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

parer aux événements pendant les vacances parlementaires, manifestation qui signifierait que la France, satisfaite de son heureuse aventure de Tunisie, n'en veut pas tenter d'autres et compte réserver toutes ses forces pour sa seule défense dans les complications que ses ennemis pourraient faire surgir en Europe. On ne saurait que féliciter la France de cette résolution dans les circonstances présentes.

La Turquie qui, d'abord ne se souciait guère d'aller faire la police sur les bords du Nil, où elle penchait plutôt à soutenir indirectement les pronunciamientos des colonels d'Arabi, se raviserait aujourd'hui sur les conseils de cabinets européens qu'on ne nomme pas. Mais le Foreign-Office lui a fait savoir que c'est un peu tard et qu'elle ne pourrait plus coopérer à l'action des forces britanniques qu'à titre d'auxiliaire et sous diverses conditions.

La Russie, de son côté, ferait des préparatifs militaires pour peser, en cas de besoin, sur les résolutions de la Porte.

L'Italie armerait aussi, afin d'être en mesure, au moment favorable, de ne pas laisser résoudre les questions d'Orient et d'Afrique au détriment de ses légitimes intérêts de grande puissance européenne et méditerranéenne.

De Vienne, et surtout de Berlin, but de tous les regards aspirant à trouver la clef de l'énigme posée, on n'entend ni ne voit rien venir. Rien de positif ni d'authentique au moins, sauf des indices d'une politique d'observation persistante. Tant qu'il en sera ainsi, il y a lieu de croire que la guerre d'Egypte, si intéressante qu'elle puisse être pour le monde entier, restera localisée et se passera en un simple duel entre Wolseley et Arabi, dont l'issue ne saurait être longtemps douteuse.

---

## BIBLIOGRAPHIE

*Histoire des troupes suisses au service de France sous le règne de Napoléon I<sup>er</sup>*, par H. de Schaller, conseiller d'Etat de Fribourg et député au Conseil des Etats Suisse. Fribourg, Henseler, 1883. 1 vol. in-8 de 106 pages, avec deux cartes.

L'auteur recueillait depuis longtemps, avec autant de zèle que de savoir, dans les diverses archives publiques et particulières, les documents nécessaires à cette intéressante publication, qui vient continuer et compléter les collections connues de May et de Zurlauben. Il était bon que la période historique des services militaires suisses à l'étranger, notamment sous le grand capitaine des temps modernes, fût encore soigneusement examinée et fouillée. C'est ce qu'a fait aussi

habilement que patriotiquement M. de Schaller, et il a réussi à en sortir des renseignements qui sont aujourd'hui d'honorables états de service pour notre pays et qui passent inaperçus dans les histoires générales.

L'ouvrage comprend dix chapitres et un avant-propos. Dans les neuf premiers sont énumérés avec un grand soin les divers corps suisses dès la capitulation militaire de 1803 avec la France jusqu'à la Restauration et aux Cent-Jours. En même temps, les engagements principaux auxquels ils prirent part, entr'autres le passage du Niemen et les batailles de Polotsk et de la Beresina en 1812, sont relatés d'une manière succincte et saisissante.

Le dixième chapitre comprend une esquisse biographique des généraux Comman, Gressot et Voirol, du Jura-bernois ; Dufour, de Genève ; Meyer, Bernard et Meyer, Maurus, de Lucerne ; Jomini, de Payerne ; de Planta, Frédéric, des Grisons ; Vonderweid, François et Vonderweid, Joseph, de Fribourg ; tandis que dans les précédents chapitres, l'auteur avait déjà parlé accidentellement des généraux Reynier, de Lausanne et Amey, d'Albeuve.

Deux jolies cartes des batailles de Polotzk et de la Beresina accompagnent ce volume, dont l'apparition est saluée avec reconnaissance par tous les militaires suisses.

Nous ne pouvons qu'en recommander la lecture à tous nos officiers, et en attendant qu'ils s'accordent ce plaisir, pour faire juger des précieuses indications ainsi que des nobles sentiments qui s'y trouvent, nous reproduirons ci-dessous son avant-propos, pages tout à fait caractéristiques :

« Le général Suzanne, dans son histoire de l'infanterie française, dit l'auteur, cite un passage qui sert d'introduction à l'histoire de la milice française, publiée en 1721 par le Père Daniel ; le voici : « Il s'agit là non-seulement de la gloire des particuliers, mais encore de celle de tout le corps, car faute d'avoir fait ou recueilli de tels mémoires, on saura un jour tout au plus qu'il y a eu un tel régiment dans les troupes de France, mais on en ignorera jusqu'à l'origine et jusqu'aux noms des commandants. »

Le général Suzanne ajoute : « J'ai trouvé dans la plupart de ces corps un parfait oubli de ceux qui les avaient commandés autrefois, aussi bien que du temps où ils avaient été créés et des actions mémorables où ils s'étaient particulièrement distingués. »

Si cet oubli existe dans les armées indigènes et permanentes, combien, à plus forte raison, devons-nous le constater à l'égard des régiments suisses au service de puissances étrangères, dont les actions ont presque totalement échappé aux recherches de nos historiens nationaux. Les ouvrages du baron Zurlauben et de May, de Romainmôtiers ; celui beaucoup plus récent du général Suzanne, qui consacre un chapitre spécial à chaque régiment au service de la monar-

chie française ; l'histoire du régiment de l'évêché de Bâle, par Folletête ; les régiments suisses en France de 1789 à 1792, par Morel et quelques mémoires plus spéciaux, nous ont transmis des renseignements précis sur les troupes suisses aux services étrangers, avant la révolution française.

Depuis lors, il n'existe à notre connaissance aucun travail complet sur la matière, et cependant la Suisse a fourni dès cette époque à 1859 un grand nombre de troupes capitulées. Nous trouvons à la solde de l'Angleterre les régiments de Salis, de Rovereaz et de Bachmann jusqu'en 1801, dès lors ceux de Meuron<sup>1</sup>, de Roll et de Watterville jusqu'en 1812, où ils ont été transférés au Canada.

En Espagne, il y avait six régiments en vertu de la capitulation du 6 août 1804 :

- 1<sup>er</sup> Schmidt, de Soleure ; Schwaller ; de Wimpfen, général en 1809 ;
- 2<sup>e</sup> Ruttiman, de Lucerne ; Charles de Reding ;
- 3<sup>e</sup> Théodore de Reding, général en 1808 ; Kaiser ;
- 4<sup>e</sup> Betschart, de Schwytz ;
- 5<sup>e</sup> Traxler, d'Unterwalden ;
- 6<sup>e</sup> de Courten, du Valais ; de Preux.

Le roi Joseph Bonaparte eut aussi son régiment étranger, commandé par le colonel Frischerz, de Schwytz.

En France, il y eut les demi-brigades auxiliaires sous la République. En vertu de la capitulation de 1803, quatre régiments suisses sous l'Empire :

- 1<sup>er</sup> régiment : Raguettly ; 1813 Réal, de Chapelle ;
- 2<sup>e</sup> » de Castella ; 1813 Abyberg ;
- 3<sup>e</sup> » de May ;
- 4<sup>e</sup> » Perrier ; 1811 d'Affry.

Plus tard un bataillon du Valais et un bataillon de Neuchâtel.

Sous la Restauration, deux régiments de la garde et quatre régiments de ligne, savoir :

- 1<sup>er</sup> de la garde, 1816, d'Hogguer, maréchal de camp en 1820 ; 1825, de Salis-Zizers ;
- 2<sup>e</sup> » » d'Affry ; 1818, de Courten, maréchal de camp effectif en 1824 ; de Besenval.

Tous avec le grade de maréchal de camp.

- 1<sup>er</sup> de ligne, Salomon Bleuler (1816-1830) ;
- 2<sup>e</sup> » 1816, de Freuler, maréchal de camp honoraire en 1827 ; 1823, Deriaz ; 1825, de Bontemps ;
- 3<sup>e</sup> » » de Steiger ; 1825, de Ruttimann ;
- 4<sup>e</sup> » » de Salis-Zizers ; 1825, Deriaz.

En Hollande, de 1814 à 1829, les régiments :

<sup>1</sup> L'histoire du régiment de Meuron paraît en ce moment dans le Musée neuchâtelois.

N° 29, de Kirchberger ; 1816, d'Yenner, avec le grade de général-major dès 1826 ;

N° 30, Jacques-Christophe Ziegler, avec le grade de général-major dès le 24 novembre 1816 ;

N° 31, Jaques de Sprecher, général-major dès 1816 ; 1820, Jean-Jacques Schmidt, licencié en 1829, avec le grade de général-major ;

N° 32, Louis Auf der Mauer ; 1820, Jean-Baptiste Gœldlin, de Tiefenau, licencié en 1829, avec le grade de général-major.

Les Bourbons de Naples conservèrent, même en Sicile, les quatre régiments suisses de la capitulation renouvelée, du 7 octobre 1784, savoir : celui des gardes, héréditaire dans la descendance de Fridolin-Joseph, baron de Tschudi et les régiments héréditaires des colonels Charles-Sébastien de Tschudi, Charles de Jauch et Ignace de Wirz.

Les nouvelles capitulations conclues de 1825 à 1829 amenèrent la formation des régiments suivants :

1<sup>er</sup> régiment : de Sonnenberg, brigadier en 1831, maréchal de camp en 1840 ; Schindler ; 1845, Sigrist, brigadier en 1849, inspecteur des Suisses en 1852, maréchal de camp en 1856 ; 1849, de Mohr ; 1853, Schaub ; 1858, Bessler ;

2<sup>e</sup> régiment : Charles de Vonderweid, brigadier en 1832, maréchal de camp en 1844 ; de Sury d'Aspremont ; 1839, Nicolas de Buman, brigadier en 1847, maréchal de camp en 1856, lieutenant-général en 1859 ; Victor de Brunner, brigadier en 1849 ; Tobie de Muller ; 1852, Charles de Sury ; 1859, Candia ;

3<sup>e</sup> régiment : de Salis-Soglio ; 1829, de Stockalper, brigadier en 1840, maréchal de camp et inspecteur des Suisses en 1848 ; 1840, Dufour, retraité, général de brigade ; 1848, de Riedmatten, brigadier en 1852, maréchal de camp en 1859 ; de Rascher ; 1855, Wolf, brigadier en 1859 ;

4<sup>e</sup> régiment : Frédéric de Wyttenbach ; 1837, Gingins de la Sarraz, retraité, général de brigade en 1848 ; de Muralt, brigadier en 1849 ; Bucher ; 1850, de Steiger ; 1854, Jean-Charles de Wyttenbach, brigadier en 1859 ; Charles-Victor Weiss ; enfin le 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs étrangers fut créé après les événements de 1848 et 1849. Colonels : 1850, de Lombach ; 1852, de Mechels, brigadier en 1859.

En Piémont, nous trouvons en 1814 un régiment grison ; à Berlin, un bataillon de tirailleurs neuchâtelois, dans la garde prussienne ; à Venise en 1848, une compagnie de carabiniers. Nous mentionnons en outre les troupes étrangères au service du Saint-Siège, de la France et de l'Angleterre, qui se sont surtout recrutées parmi nos compatriotes.

L'histoire de ces différents corps mériterait certainement une étude spéciale. A l'exception de quelques mémoires sur les campagnes du premier Empire, de l'histoire des régiments suisses au ser-

vice de Naples en 1848 et 1849, par Rodolphe de Steiger, et de celle de Debrunner, major à Venise, nous possédons peu de renseignements sur leur compte. Nous avons cherché à combler partiellement cette lacune.

Les annales des régiments suisses au service de la France, sous le règne de Napoléon I<sup>er</sup> ont attiré notre attention spéciale. Non-seulement elles témoignent des vertus guerrières de nos compatriotes, qui ont porté au loin l'honneur du nom suisse, mais encore elles sont un fragment de l'histoire de notre patrie. En effet, la capitulation du 27 septembre 1803 se présente avec un caractère tout particulier. Elle fut la sauvegarde de la neutralité et de l'indépendance de la Suisse, durant une période de violences, d'annexions, et de guerres continuelles. Nos braves soldats, en sillonnant l'Europe de Cadix à la Bérézina, de Reggio à Brême, en prodiguant leur sang sur les rives du Tage et de la Dwina, sur les rochers de la Calabre et sur les côtes de la Hollande ont combattu pour leur pays.

---

## CORRESPONDANCE

L'auteur de la remarquable brochure « Les obstacles naturels et les fortifications » dont nous avons entretenu nos lecteurs dans notre dernier numéro, nous adresse une fort aimable lettre, qui, tout en ajoutant d'intéressants développements à son travail, rectifie une de nos appréciations où nous avons en effet un peu trop généralisé des données qui ne s'appliquaient qu'à un cas spécial et exceptionnel. M. le général Araldi nous pardonnera sans doute, en raison de l'importance du sujet, de reproduire textuellement quelques passages de sa lettre :

« Il y a pourtant un point dans lequel l'honorable rédaction n'entendrait pas de se ranger à mon avis : sur le système de défense de la haute Italie, en considération que « une garnison de 20 à 30 hommes de forts par mètre courant de frontière conduirait évidemment à un chiffre si excessif de troupes de cordon qu'il ne resterait plus ni soutien ni réserve pour parer au cas où la ligne frontière viendrait à être percée. »

« Je souscrirais amplement à ce jugement, si j'avais proposé cela quelque part ; mais j'ai toujours proposé au contraire d'occuper seulement tous les passages à l'origine des vallées, là où ils sont nécessairement très étroits et difficiles, et où la force de 20 à 30 hommes par *mètre courant de largeur de ces passages* donne un résultat extrêmement limité ; comme dans l'exemple reporté de la crête des Lesini, sur laquelle un seul bataillon d'Alpini peut amplement arrêter une division entière qui devrait rester à la garde des lignes arrières et concentrées. Il y a eu donc assurément un malentendu dans l'interpré-